

XIII. LA VIE DANS LES CAMPAGNES ET DANS LES VILLES DU 15^E AU 18^E SIECLE

Entre le 15^e et le début du 18^e siècle, la population de la France oscille selon la conjoncture, sans que soit jamais dépassé le plafond de 20 millions d'habitants : natalité et mortalité, également très fortes, s'équilibrent. L'agriculture céréalière est l'activité principale. Les Français, unanimement chrétiens, trouvent, dans les solidarités de famille, de paroisse, de métier, des cadres sécurisants contre la précarité de l'existence.

XIII. LA VIE DANS LES CAMPAGNES ET DANS LES VILLES DU 15^E AU 18^E SIECLE.....	1
XIII.A. LA POPULATION.....	2
XIII.a.i. Le mariage.....	2
XIII.a.ii. Natalité et mortalité.....	2
XIII.a.iii. Les crises démographiques.....	2
XIII.B. LES ACTIVITÉS ECONOMIQUES.....	3
XIII.b.i. L'agriculture.....	3
XIII.b.ii. L'industrie.....	3
XIII.b.iii. Le commerce.....	3
XIII.b.iv. Les crises économiques.....	4
XIII.C. RELIGION ET CULTURES.....	4
XIII.c.i. Les croyances.....	4
XIII.c.ii. Les pratiques.....	5
XIII.D. LES CADRES DE LA VIE QUOTIDIENNE.....	5
XIII.d.i. La famille.....	5
XIII.d.ii. La paroisse rurale et la ville.....	5
XIII.d.iii. Les tensions sociales.....	6

XIII.a. La population

En 1328, on l'a vu, la population française, dans les limites de la France actuelle, se situait sans doute entre 15 et 20 millions d'habitants, mais la terrible crise du 14^e siècle avait entraîné une diminution dramatique, de l'ordre du tiers ou de la moitié. Par contre, à partir des années 1450 environ, s'amorce un redressement spectaculaire qui ramène bientôt la population au chiffre de 1328. Mais cette hausse, qui n'est donc que récupération, est interrompue par la crise de la fin du 16^e siècle. Ainsi, du début du 14^e au début du 18^e siècle, la population de la France, pays le plus peuplé de l'Europe, varie entre un minimum de quelque 10 millions d'habitants et un maximum de 20, sans que jamais ce plafond soit dépassé. Il ne le sera qu'après 1700 environ : à ce moment-là seulement s'amorcera en France, comme dans les autres pays, une hausse continue de la population.

XIII.a.i. Le mariage.

Cette stagnation dans le long terme et ces brutales oscillations dans le moyen terme sont les conséquences des structures démographiques anciennes, caractérisées par l'importance de la mortalité que réussit tout juste à compenser une forte natalité. Ces structures sont aujourd'hui bien connues grâce à l'exploitation systématique des registres paroissiaux. Dans la France d'Ancien Régime, le mariage est à la fois un sacrement indissoluble, fondé sur le libre consentement des époux, et un contrat civil mettant en jeu des intérêts matériels, plus ou moins importants selon la situation des futurs conjoints : création d'un foyer, transmission d'un patrimoine. Affaire d'intérêt et concernant donc au premier chef les parents des jeunes gens, le mariage doit être aussi une union assortie : on se marie avec quelqu'un de son milieu socioprofessionnel et, du moins dans les classes populaires, de sa paroisse ou de l'une ou l'autre des paroisses voisines. Enfin, aux 17^e et 18^e siècles, on se marie tard, 28-29 ans en moyenne pour les garçons, 25-26 ans pour les filles. En l'absence de limitation volontaire des naissances, l'âge tardif des filles au premier mariage constitue bien « la grande arme contraceptive de la France classique ».

XIII.a.ii. Natalité et mortalité.

Mariées tard, allaitant pour la plupart leurs enfants (ce qui entraîne une stérilité temporaire), accouchant tous les deux ans en moyenne, souvent précocement stériles par suite d'accouchements difficiles, mourant souvent jeunes, notamment en couches, les femmes ont moins d'enfants qu'on ne l'a cru longtemps : quatre ou cinq en moyenne par famille. Ce chiffre moyen, en soi très important, est cependant tout juste suffisant pour assurer le remplacement des générations, tant la mortalité est sévère, notamment aux premiers âges. La mortalité infantile, c'est-à-dire celle des enfants de moins d'un an, est de l'ordre de 25 %, avec de fortes nuances régionales, ce qui signifie qu'un enfant sur quatre n'atteint pas son premier anniversaire. Après cette terrible ponction, due notamment aux accidents à la naissance, la mortalité reste extrêmement forte jusqu'à 5 ans et encore importante entre 5 et 10 ans : au total, près de la moitié des enfants n'atteignent pas l'âge de 10 ans. Dans de telles conditions, sur les quatre ou cinq enfants nés, en moyenne, par famille, guère plus de deux arrivent à l'âge adulte et sont susceptibles de remplacer leurs propres pères et mère. Passé l'adolescence, la mort marque le pas, mais la mortalité reste forte. Au total, l'espérance de vie à la naissance est de l'ordre de 25 ans. Une hygiène publique et privée encore rudimentaire, une alimentation trop souvent insuffisante en quantité et en qualité, l'impuissance de la médecine, tels sont les principaux facteurs de mortalité.

XIII.a.iii. Les crises démographiques.

Toutefois, ce schéma moyen recouvre une réalité plus contrastée. A des périodes, plus ou moins longues, au cours desquelles le nombre des décès est inférieur à celui des naissances, succèdent de brèves crises démographiques qui freinent brutalement l'essor ainsi amorcé. En effet, ces crises sont marquées par une hausse spectaculaire des décès, qui sont trois, quatre, dix fois supérieurs à la normale, et en même

temps par une chute des mariages et souvent des conceptions. Certes, on assiste au lendemain de la crise à une vigoureuse reprise de la nuptialité et de la fécondité, mais il ne s'agit que d'un phénomène de récupération. La crise peut avoir diverses origines que rappelle l'invocation : « De la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur. » La peste se maintient à l'état endémique jusqu'au milieu du 17^e siècle, éclatant de temps à autre en épidémies brutales et meurtrières. Les autres maladies épidémiques, pulmonaires ou digestives, sont souvent aggravées par la famine. Celle-ci résulte d'une crise de subsistances, c'est-à-dire d'une récolte déficitaire en grains, à la suite de mauvaises conditions climatiques. La disette provoque bientôt une telle cherté du pain, aliment essentiel des classes populaires, que les membres de celles-ci ne peuvent plus en acheter, devenant la proie facile de multiples épidémies, quand ils ne meurent pas littéralement de faim.

XIII.b. Les activités économiques

XIII.b.i. L'agriculture.

80 à 90 % des Français vivent alors à la campagne et l'immense majorité d'entre eux cultivent la terre. La culture essentielle est celle des céréales, froment, seigle, blé noir, orge, avoine, maïs (d'origine américaine). Mais les rendements sont faibles, généralement quatre à cinq fois la semence, sauf dans certaines régions privilégiées. C'est pourquoi il est indispensable de consacrer la plus grande partie des terres cultivables à la production des « blés », qui sont la base de l'alimentation. De ce fait, faute de place, l'élevage ne joue qu'un rôle secondaire. Le fumier qu'il fournit est insuffisant et sert surtout à fumer les jardins, où l'on cultive légumes et plantes textiles. Les terres à blé, elles, faute d'engrais, s'épuisent vite et il faut les laisser régulièrement en jachère, c'est-à-dire en repos. Ainsi, tous les ans, une partie des terres labourables ne porte aucune récolte. La mauvaise qualité des semences, le caractère encore rudimentaire de l'outillage, l'insuffisance des attelages contribuent également à la faiblesse des rendements.

Certaines régions, près de villes notamment, se spécialisent dans les cultures légumières et dans la vigne. Outre les blés, les légumes et le vin, les campagnes fournissent les matières premières textiles (laine des moutons, lin et chanvre, soie liée à la culture du mûrier et à l'élevage du ver à soie), les minerais et le bois. Celui-ci est un produit clé, à la fois matière première, source d'énergie, moyen de chauffage.

XIII.b.ii. L'industrie.

Le travail industriel est une activité urbaine. Certes, l'artisanat rural est important, mais il est sous la dépendance étroite de la ville. Deux traits définissent cette industrie ancienne : son caractère artisanal et la prédominance de l'industrie textile. Le caractère artisanal apparaît d'abord dans la médiocrité de l'outillage et des techniques. L'essentiel reste la main de l'ouvrier, quelle que soit l'importance des forces animale, hydraulique et éolienne comme énergies auxiliaires, typiquement artisanale est aussi la dispersion en petits ateliers : échoppes ou "métiers" textiles des artisans des villes et des campagnes, petites forges au bois disséminées un peu partout à proximité d'une rivière ou d'une forêt. Cela n'exclut pas les progrès du capitalisme au niveau même de la production. C'est ainsi que dans l'industrie textile le rôle du marchand fabricant tend à devenir prépondérant : il fait travailler de nombreux artisans dispersés, à qui il procure la matière première et qu'il rémunère pour le travail fourni, se chargeant ensuite de commercialiser le produit ainsi fabriqué. Le textile est au premier rang des industries de consommation : toiles de lin ou de chanvre de l'Ouest, draps de laine de Picardie, de Champagne et du Languedoc, soieries de Lyon et de Tours. Un autre secteur important est celui du bâtiment et des diverses industries de luxe qui en dépendent. Par contre, l'industrie minière et métallurgique ne joue qu'un rôle secondaire.

XIII.b.iii. Le commerce.

Les difficultés des relations commerciales sont un autre trait spécifique de l'économie ancienne. Les lourds attelages et les bêtes de somme circulent péniblement sur des routes qui ne sont que des chemins mal

entretenus. Aussi, chaque fois que cela est possible, préfère-t-on la voie d'eau : les rivières, plus ou moins navigables, sont partout utilisées, malgré la gêne que constituent les moulins, les péages et, dans certains cas, l'irrégularité du régime. C'est la voie maritime, cabotage ou relations lointaines, qui est le mode de locomotion privilégié, en dépit des lenteurs et des incertitudes. La France commerce prioritairement avec ses voisins, Angleterre et Espagne, mais aussi avec la plupart des pays européens et, à partir du 17^e siècle, avec ses colonies américaines (Canada, Antilles) et avec les pays de l'océan Indien. Les relations commerciales, intérieures ou extérieures, se heurtent à d'autres obstacles que les distances. A bien des égards, les méthodes de la majorité des marchands restent routinières : on pratique encore largement, pour régler ses achats, le transfert d'encombrantes espèces monétaires, voire le troc ; la tenue des livres de commerce laisse à désirer. Cependant, la plupart des grands marchands internationaux utilisent la lettre de change et la comptabilité à partie double et se groupent éventuellement en puissantes compagnies de commerce.

XIII.b.iv. Les crises économiques.

Enfin, l'économie ancienne doit à la prédominance de l'agriculture sa fragilité. La crise de subsistances, dont on a vu qu'elle est d'origine climatique, retentit très vite sur toute l'économie. En effet, lorsqu'en ville le prix du pain double, triple ou quadruple, non seulement les humbles ne peuvent plus en acheter, mais les gens aisés suppriment toute dépense autre qu'alimentaire, si bien que la crise agricole débouche sur une crise de sous-consommation industrielle, donc de chômage. Le sort des classes populaires est encore plus tragique à la campagne, car, une fois consommés les produits de la récolte déficitaire, les paysans les plus pauvres ne peuvent guère compter sur les charités publiques et privées qui existent dans les villes. Seule la mise en place de la récolte suivante, si elle est bonne, ramène une situation normale. De telles crises sont fréquentes entre le 14^e et le début du 18^e siècle, affectant soit une région, soit, dans les cas les plus graves, presque tout le royaume.

XIII.c. Religion et cultures

Dans la France du Roi Très Chrétien, la religion reste le ciment de la société. Tout sujet de François I^{er} ou de Louis XIV naît « chrétien et français », selon le mot de La Bruyère. Certes, le succès du calvinisme au 16^e siècle et le régime de tolérance institué par l'édit de Nantes (1598) rompent pour un temps l'unité religieuse des Français derrière leur souverain ; mais, dès 1685, Louis XIV rétablira cette unité, au moins officiellement, en révoquant l'édit de Nantes, aux applaudissements de presque tous ses sujets.

Ce catholicisme unanimement partagé s'enracine, on le sait, dans un très lointain passé. Toutefois, au début du 16^e siècle, la christianisation de la société française reste ambiguë et incomplète, du fait notamment de la médiocrité d'un clergé, fort nombreux certes, mais insuffisamment préparé et instruit. La situation ne change qu'à partir du moment où, à la fin du 17^e siècle, la multiplication des séminaires diocésains, en conformité avec les recommandations du concile de Trente (1545-1563), permet de résoudre le problème de la formation des clercs. Toutefois, même après cette date et en dépit de la lutte menée par évêques et curés contre les superstitions, un décalage subsiste entre le christianisme officiellement enseigné par le clergé et les croyances et pratiques du plus grand nombre.

XIII.c.i. Les croyances.

Ces croyances replacent le dogme chrétien dans une conception du monde qui ne met aucune frontière entre ordre naturel et ordre surnaturel. Dieu et le diable sont sans cesse à l'œuvre dans le monde, pour le bonheur et le malheur des hommes ; tous les événements, quels qu'ils soient, sont les conséquences de l'action directe de l'un ou de l'autre. C'est pourquoi la maladie, par exemple, peut céder soit aux prières adressées à Dieu par l'intermédiaire de tel ou tel saint guérisseur, soit aux conjurations d'un leveur de sorts.

Or, si l'Église enseigne que la maladie est un châtement envoyé par Dieu pour punir les hommes de leurs péchés, et encourage le culte des saints, elle condamne par contre le recours aux sorciers ; la répression contre la sorcellerie se fera violente à partir du début du 14^e siècle et surtout à la fin du 16^e et au début du 17^e siècle.

XIII.c.ii. Les pratiques

Les pratiques qu'entraîne l'adhésion au christianisme sont universellement observées. Les unes sont obligatoires, comme la messe dominicale, la confession et la communion pascales, le jeûne et l'abstinence à certaines périodes de l'année, la réception des sacrements qui jalonnent la vie individuelle (baptême, première communion, mariage, extrême-onction) Les autres sont facultatives, comme les pèlerinages aux grands sanctuaires ou à quelque saint local. Mais parallèlement à ces pratiques officielles, il en existe d'autres qui, en marge du calendrier liturgique, expriment des croyances plus magiques que chrétiennes. C'est le cas des feux allumés sur les collines la veille de la Saint-Jean d'été, le 24 juin, des sonneries de cloches durant toute la nuit de la Toussaint pour accueillir les âmes des nions, de la bûche brûlée dans chaque foyer le jour de Noël et les jours suivants pour protéger la maison, etc. Depuis le 12^e siècle au moins, l'Église condamne sévèrement la plupart de ces pratiques et sa répression se fait plus rigoureuse encore aux 17^e et 18^e siècles, sans pour autant détruire totalement ces manifestations de la culture populaire. Celle-ci, qui est essentiellement, mais non exclusivement, orale, s'exprime aussi lors des veillées qui réunissent pendant les longues soirées d'hiver les voisins d'un même hameau et au cours desquelles chansons ou contes, livrets ou almanachs lus à haute voix transmettent les éléments d'un savoir et d'un pouvoir séculaires.

Mais, alors qu'au Moyen Age et encore au 16^e siècle l'élite est restée très proche du peuple dans sa conception du monde et dans ses pratiques festives, un divorce apparaît au 17^e siècle, qui ne fera que s'aggraver : la minorité d'hommes d'Église, de nobles et de bourgeois qui détient pouvoir et richesse se replie sur des valeurs qui lui sont propres et, de ce fait, répudie avec dédain des manières de penser et de vivre jugées désormais par elle répréhensibles, stupides et grossières.

XIII.d. Les cadres de la vie quotidienne

XIII.d.i. La famille

Au-delà du clivage entre dominants et dominés, chaque Français ou presque, à quelque milieu qu'il appartienne, vit inséré dans des cadres sociaux qui lui assurent les solidarités et la protection indispensables. La famille est le premier de ces cadres. C'est majoritairement la famille conjugale, ou nucléaire, regroupant père, mère et enfants ; toutefois, dans certaines régions, notamment dans le Midi, les familles élargies et les ménages multiples restent nombreux. La famille, c'est d'abord le foyer, le feu, la maison, qui permet à chacun de se loger, de se nourrir, de se chauffer, de se vêtir ; vivre en famille, c'est « vivre à feu et à pot ». Mais la famille est aussi très souvent une unité de production : c'est vrai d'abord à la campagne, où l'exploitation agricole est presque par définition une exploitation familiale, le plus souvent d'autosubsistance ; mais c'est vrai aussi dans les villes et les bourgs ruraux, où l'atelier ou la boutique est tenu par le maître, aidé de sa femme et d'un ou plusieurs compagnons et apprentis vivant souvent sous son toit.

XIII.d.ii. La paroisse rurale et la ville

A la campagne, la paroisse constitue, après la famille, le grand cadre de la vie collective. Le curé, dont les paroissiens doivent assurer la subsistance par le paiement de la dîme, joue un rôle de chef à la fois au spirituel et au temporel. Chaque fois que cela est nécessaire, l'assemblée des habitants, qui regroupe les chefs de famille les plus riches, se réunit et prend toutes les décisions d'intérêt commun, concernant

notamment la répartition des impôts et les pratiques communautaires. La seigneurie, qui peut correspondre, selon son importance, soit à une paroisse, soit à une partie de paroisse, soit à un groupe de paroisses, est un ensemble de terres sur lequel s'exercent les droits du seigneur : corvées et redevances en reconnaissance de son droit de propriété éminente, monopoles divers (moulin, pressoir, four, chasse), exercice de la justice.

Les villes jouissent de leur côté d'une certaine autonomie. Le corps de ville, dominé par les plus riches, gère les intérêts de la cité : il veille à la sécurité grâce à l'entretien des remparts et à une bonne police intérieure, et lève à cet effet les impôts nécessaires ; mais cette autonomie se voit peu à peu réduite du fait des progrès de l'autorité monarchique, surtout à partir de Louis XIV. Dans ce cadre urbain, ce sont la paroisse ou le quartier et, plus encore, l'appartenance à un même métier, corps ou communauté qui constituent les solidarités fondamentales.

XIII.d.iii. Les tensions sociales

Mais ces cadres sécurisants ont leurs limites. D'une part, errants, vagabonds, mendiants, « sans feu ni lieu » sont nombreux, victimes de la misère ou de quelque infirmité, et leur nombre grossit brusquement à chaque crise. Ils ont été longtemps respectés et secourus, en tant qu'images du Christ. Mais, au 16^e siècle, on voit surtout en eux un danger pour l'ordre social et on essaie de les enfermer pour les mettre au travail. Cette tentative de grand renfermement des pauvres, reprise notamment par l'autorité monarchique au milieu du 17^e siècle, se solde, en fait, par un échec : les lieux d'internement sont insuffisants, et les vagabonds, trop nombreux. D'autre part, la vie sociale ne va pas sans tensions. Que survienne une mauvaise récolte, que les impôts royaux se fassent plus lourds, alors le mécontentement populaire peut éclater en un soulèvement violent : après une brève explosion de colère souvent meurtrière, l'« émotion », sans programme précis, souvent sans chef, retombe d'elle-même ou est l'objet d'une dure répression. Le dernier mot reste toujours à l'État monarchique, qui, s'appuyant sur la peur qui s'empare très vite de tous les possédants, fait respecter l'ordre, quoi qu'il en coûte.